



**ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX**

**BIBLIOTHEQUE SONORE**

## **DEVENIR DONNEUR DE VOIX**

Pour être « Donneur de Voix » :

1. il faut posséder un ordinateur (avec prises USB) et un micro (ou casque-micro).
2. il faut avoir une excellente diction et pouvoir consacrer, chez soi, régulièrement, une part non négligeable de son temps à l'enregistrement de la lecture à haute voix ce qui est captivant, enthousiasmant, gratifiant, mais demande un souci constant de qualité.
3. Des qualités vocales qui permettent de faire apprécier à la personne qui écoute (appelée audiolecteur) la valeur de l'œuvre littéraire que vous enregistrez et ainsi de rompre son isolement. L'audiolecteur appréciera la qualité d'une **voix claire** et bien timbrée, en harmonie avec le récit, une **lecture bien ponctuée**, ni trop lente, ni trop rapide, une **intonation adaptée au texte, jamais monotone**. Il appréciera que le lecteur reste naturel, mais aussi, qu'il sache lui faire partager l'émotion, l'angoisse, le rire, la vie.
4. Avant d'être accepté Donneur de Voix, il est indispensable de faire **un test d'essai**. Pour cela, Vous enregistrez en respectant bien les indications qui figurent à la fin de ce document et vous nous le remettez pour contrôle par le Comité de lecture. Si l'essai est concluant, nous choisirons un ouvrage ensemble et nous vous donnerons une clef USB pour l'enregistrement.
5. PAR AILLEURS, VOUS DEVREZ REMPLIR LA DEMANDE D'INSCRIPTION JOINTE A CETTE DOCUMENTATION. LES DONNEURS DE VOIX ET LES ANIMATEURS SONT LES MEMBRES ACTIFS DE L'ASSOCIATION NATIONALE ET SONT ASSUJETTIS AU PAIEMENT D'UNE COTISATION ANNUELLE FIXEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU SIEGE ET ACTUELLEMENT D'UN MONTANT MINIMUM DE 3 EUROS. SI VOUS EFFECTUEZ UN VERSEMENT SUPERIEUR AU MONTANT DE LA COTISATION, UN JUSTIFICATIF CORRESPONDANT VOUS SERA REMIS AFIN QUE VOUS PUISSIEZ BENEFICIER DE LA DEDUCTION FISCALE DE 66%. LE NON-PAIEMENT DE LA COTISATION DANS L'ANNEE ENTRAINE LA PERTE DE QUALITE DE MEMBRE ACTIF.

## **POUR BIEN ENREGISTRER**

Avant d'enregistrer un ouvrage, le « Donneur de Voix » doit informer la Bibliothèque Sonore dont il dépend, de l'enregistrement qu'il souhaite effectuer. Une personne responsable vérifiera que celui-ci n'est pas déjà réalisé ou en cours de réalisation. Vous pourrez vous procurer ces livres par exemple auprès d'une Bibliothèque municipale ou autre Médiathèque.

Il sera alors remis au Donneur de Voix une clef USB nécessaire à l'enregistrement de l'ouvrage retenu. Il est souhaitable que les relations entre les Donneurs de Voix et la Bibliothèque Sonore aient lieu sur place, lors des permanences, sauf exception, car les échanges postaux de clefs USB vierges ou enregistrées avec les Donneurs de Voix ne bénéficient pas de la franchise postale qui est réservée aux échanges avec les Audiolecteurs.

- **Conseils pour l'installation :** Pour réaliser un enregistrement de qualité, il est nécessaire d'être installé dans une pièce calme, à l'abri des bruits extérieurs. Le micro sera disposé bien en face de la voix et le niveau sonore réglé, (au maximum, sans atteindre le rouge). Pendant l'enregistrement, la personne recherchera une position décontractée, tête et jambes en bonne position pour éviter la fatigue et permettre une bonne respiration. Il ne faut pas fatiguer sa voix et proportionner le temps d'enregistrement à ses possibilités. **Il est nécessaire de s'écouter pour contrôler que tout est bien réglé.**
- **Conseils pour la lecture :** Avant l'enregistrement, il est recommandé de parcourir une première fois le texte pour s'imprégner de l'ouvrage. Ainsi, il sera plus facile de donner le ton et rendre la lecture plus vivante. Lors de l'enregistrement **le Donneur de Voix parlera posément, ni trop vite, ni trop lentement, il est essentiel de bien articuler et de respecter la ponctuation.** Il adaptera sa respiration au rythme du texte afin que sa lecture devienne plus naturelle.

Si une phrase ou un mot est « bafouillé », il faut remonter au paragraphe précédent (ne pas faire de raccord en cours de phrase).

Le Donneur de Voix aura parfaitement réussi lorsque, par sa lecture, il sera parvenu discrètement à s'effacer devant le texte, l'audiolecteur étant « baigné » dans l'œuvre.

Après l'enregistrement, **il faut se réécouter, c'est essentiel.** Cela évite beaucoup d'erreurs élémentaires et donne ensuite la satisfaction de constater les progrès accomplis.

**Attention : les récits autobiographiques de femmes ne peuvent en aucun cas être enregistrés par une voix d'homme et vice versa**

## ***APPLICATIONS POUR ENREGISTREMENTS***

### LES ANNONCES MP3

Prenons l'exemple suivant :

Vous allez enregistrer

« Les blés seront coupés » d'Yves JACOB, livre édité par les Presses de la Cité en 2005

Avant de commencer votre enregistrement CRÉER votre DOSSIER-LIVRE dans « mes documents »  
Nouveau dossier-livre : vous tapez le TITRE de votre ouvrage comme suit en respectant les majuscules, les minuscules, les underscore, les chiffres arabes (0 et non O) et les accents), soit :

JACOB Yves\_\_Les blés seront coupés (*Bien mettre DEUX underscores après « prénom »*)

Vous commencez alors votre enregistrement en faisant la lecture de ce qui suit :

*Titre – Auteur (préciser Nom et prénom) – à l'initiative du DDV épeler si ambiguïté.*

*Si l'ouvrage est une traduction donner le nom Traducteur (s), - trices (s).*

*Editeur – année de parution.*

### Voilà votre PREMIER FICHIER-PISTE

Fichier/ enregistrer sous/Nom du fichier/ et inscrire dans ce cadre le TITRE du livre si il est court ou choisir un mot significatif s'il est long en lui accolant un N° d'ordre en commençant par 001 (tout en respectant les majuscules, les minuscules, les underscores, les chiffres arabes, le tiret et surtout (pour les fichiers-pistes) sans aucun accent, soit :

Bles\_001-Titre

Poursuivez, en procédant à l'enregistrement de votre 2<sup>ème</sup> fichier-piste, en lisant :

***« Ce livre est lu à votre intention par les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix. Nous vous rappelons que cet ouvrage, enregistré au bénéfice exclusif des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap visuel ou moteur attesté, ne peut être copié ni écouté en public. De plus il bénéficie de l'exemption de droits d'auteurs, dans le cadre du décret paru au Journal Officiel du 24/12/2008 et de son agrément accordé par le décret du 19 décembre 2009 ».***

### Voilà le DEUXIEME FICHIER-PISTE

Fichier/ enregistrer sous/Nom du fichier ...

Bles\_002-Annonces

Bles\_003-4eme Couv.

**résumé (qui peut être la 4e de couverture). Annoncer : « 4ème de couverture » ou « Résumé » ou « Présentation ». Le résumé de l'ouvrage peut éventuellement être suivi (et non précédé) de quelques mots de présentation de l'auteur ((à moins qu'un fichier spécifique ne lui soit attribué). Ce fichier correspondra à environ 1min30 d'enregistrement et sera le fichier audio « tout public » des ouvrages appelés à figurer sur le serveur national).**

**N.B. : Pour les livres anciens et dépourvus de résumé, il est préférable que ce soit le même DDV qui l'enregistre, car ce fichier 003 est en sorte l'échantillon de la voix ayant enregistré le livre.**

Et vous démarrez le 4<sup>ème</sup> fichier-piste en redonnant le Titre et le nom de l'Auteur et poursuivre par la lecture de la citation en début de livre et/ou l'introduction, et/ou le 1<sup>er</sup> chapitre, en un mot, le début du livre. Il est conseillé de commencer un nouveau chapitre sur un nouveau « fichier-piste » même si le fichier-piste en cours d'enregistrement peut être court.

UNE PLAGE OU PISTE NE DOIT PAS DEPASSER 10/12 mm de lecture effective

Après ce temps écoulé de 9/11 mn, voilà votre 4<sup>ème</sup> fichier-piste, que vous enregistrez sous :

Bles\_004

Et ainsi de suite :

Bles\_005

Bles\_006 ... .. 010 ... Bles\_077

(En respectant toujours le temps de lecture effective pour chaque piste)

Voici la toute dernière piste :

*Ici se termine la lecture de « Les blés seront coupés » d'Yves Jacob édité par les Presse de la Cité*

Eventuellement : « Ici se termine le premier tome de la série (Nom de la Série) qui se poursuit par (Nom du titre du tome suivant) de (Auteur) aux Editions (Editeur) »

à ENREGISTRER comme suit :

Bles\_078-Fin

*(en respectant toujours les majuscules, les minuscules, les underscores, les chiffres arabes, le tiret, pas d'accent et surtout le mot Fin précédé du tiret)*

D'autres exemples :

- « Juste un coin de ciel bleu » de Gilbert BORDES

Votre dossier-titre : BORDES Gilbert\_\_Juste un coin bleu de ciel bleu

Vos fichiers-pistes :  
Juste\_coin\_001-Titre  
Juste\_coin\_002-Annonces  
Juste\_coin\_003-4eme Couv.  
...  
Juste\_coin\_049-Fin

- « Histoires d'amour de l'histoire de France » T2

Votre dossier-titres : BRETON Guy\_\_Histoire d'amour de l'histoire de France T2

Vos fichiers-pistes :  
Histoire\_amour\_T2\_001-Titre  
Histoire\_amour\_T2\_002-Annonces  
Histoire\_amour\_T2\_003-4eme Couv  
Histoire\_amour\_T2\_004  
...  
Histoire\_amour\_T2\_078-Fin

## Informations

### ENREGISTRER SUR CLEF USB

#### POUR L'ENREGISTREMENT :

Avant toute chose, vous ouvrez sur votre bureau un nouveau dossier que vous nommez du titre du livre.

Vous enregistrez des pistes de 10 minutes maximum et la numérotation sera à partir de 001.

Cette première piste (001) sera consacrée uniquement à l'enregistrement du TITRE. Elle sera de très courte durée.

Pour enregistrer votre travail après chaque piste, vous allez dans « exporter comme MP3 »

1. Vous écrivez « Mot(s)\_001-Titre » puis « Mot(s)\_002-Annonces » puis « Mot(s)\_003-4eme Couv » puis « Mot(s)\_005 etc.... »
2. enregistrez à la fin de chaque piste.

Le fichier-piste « 001 » sera réservée au titre de l'ouvrage.

Vous enregistrez uniquement sur cette piste les phrases obligatoires, à savoir :

***(TITRE) de (AUTEUR) édité par (NOM DE L'EDITEUR) en (ANNÉE), traduit par (TRADUCTEUR)***

Le Fichier-piste « 002 » sera réservé à la lecture des annonces.

Vous enregistrez uniquement sur cette piste les phrases obligatoires, à savoir :

***« Ce livre est lu à votre intention par les Bibliothèques Sonores de l'Association des Donneurs de Voix. Nous vous rappelons que cet ouvrage, enregistré au bénéfice exclusif des personnes empêchées de lire du fait d'un handicap visuel ou moteur attesté, ne peut être copié ni écouté en public. De plus il bénéficie de l'exemption de droits d'auteurs, dans le cadre du décret paru au Journal Officiel du 24/12/2008 et de son agrément accordé par le décret du 19 décembre 2009 ».***

Le fichier-piste « 003 » sera réservé à la lecture de la 4<sup>ème</sup> de couverture, si elle existe ou d'un résumé de l'ouvrage (à trouver sur [www.amazon.fr](http://www.amazon.fr), [www.fnac.fr](http://www.fnac.fr), etc...)

C'est à partir du fichier-piste 004 que vous commencez la lecture du livre. (Rappel 10/12 mn maxi).

Il est conseillé de commencer un nouveau chapitre sur un nouveau « fichier-piste »

En fin de livre, vous ouvrirez un nouveau fichier-piste et vous annoncez : « Ici se termine l'enregistrement de (titre du livre) de (auteur) »

Pour bien suivre votre enregistrement, nous vous conseillons de respecter le paragraphe de conseils ci-après

## CONSEILS :

### NOUS VOUS INVITONS :

Au début et à la fin de chaque piste, laissez 1 à 2 secondes de silence, **pas vraiment plus.**

- Il est bon d'avoir auprès de soi un cahier ou une feuille avec les colonnes suivantes :

Nom de la piste	Durée de la piste	N°de page du début	N°de page de fin	Commençant par le mot :	Finissant par le mot :

Ce tableau vous permettra de suivre votre enregistrement, et de plus, si un problème se posait, vous pourriez aisément retrouver la page du livre.

### A PROPOS DU SON :

Avant de commencer votre enregistrement, il est nécessaire que vous ayez bien réglé le volume d'enregistrement :

1 – cliquez dans « **démarrer** » puis « **panneau de configuration** » et « **propriétés de multimédia** » ou « **son et périphériques** » (selon XP ou Windows), activer l'onglet « **Audio** »

2 – Dans « **enregistrement** », cliquez sur le volume et régler la barrette de l'échelle entre la barre la plus haute et celle juste en-dessous, n'oubliez pas de cliquer dans « **sélectionner microphone** » et votre volume restera bien paramétré pour tous vos enregistrements.

**ATTENTION** : bien vérifier que vous avez nommé toutes les fichiers-pistes exactement de la même manière (sans espace), une simple différence mettra les pistes dans le désordre.

Vous cliquez sur « **JOUER** » pour **chaque fichier-piste** et vérifier avec le tableau que vous avez rempli au cours de l'enregistrement (voir « conseils ») qu'il y a une bonne continuité dans la lecture. **CECI EST TRES IMPORTANT.**

1. Vous remplissez avec précision toutes les cases du papier libre qui vous a été confié
2. Au dos de ce papier libre indiquez : Titre, auteur et genre du livre puis vous rédiger 2 ou 3 lignes de résumé qui figureront sur le catalogue. Merci d'être concis, mais néanmoins de donner l'idée générale de l'ouvrage.

L'étiquette définitive du CD sera réalisée par la bibliothèque sur informatique.

### **Précaution indispensable.**

**Quand vous nous remettrez vos enregistrements sur clef, vous gardez sur le disque dur de votre ordinateur, le livre jusqu'à ce qu'un mail vous annonce : « les pistes ont été vérifiées, et archivées, vous pouvez libérer la mémoire de votre ordinateur. »**

## **TRANSMETTRE LES ENREGISTREMENTS PAR** **« EXPEDITION DE FICHIERS LOURDS »**

Vous avez, désormais, la possibilité de nous faire parvenir vos enregistrements grâce à des sites d'envois de fichiers lourds. Nous vous conseillons le site <http://www.dl.free.fr> qui est gratuit et qui limite à 1Go le poids des fichiers contre 100Mo généralement. Il conserve ces fichiers au moins un mois après la date du dernier téléchargement.

### **COMMENT FAIRE ?**

1/ Réunir tous vos « fichiers-pistes » en un seul dossier-livre. Pour cela ; il convient de « zipper » vos fichiers-pistes en utilisant un programme spécifique « WinRar » ou « IZArc » (Gratuit).

2/ Il faut ensuite le charger sur [www.dl.free.fr](http://www.dl.free.fr) en donnant une adresse Mail (celle de la BS si possible). Compter 1h30 environ pour un fichier de 250Mo.

A la fin du chargement, la BS recevra un mail lui signifiant qu'elle peut télécharger ce dossier grâce à une adresse-code spécifique transmise sur le Mail. Vous devrez noter et conserver cette adresse-code spécifiques du type « [www.dl.free.fr/hGYThqZA](http://www.dl.free.fr/hGYThqZA) » afin de la transmettre à un responsable de sa BS par courriel, si elle vous est demandée.

3/ Un(e) responsable technique de la BS « dézippera » votre dossier, le vérifiera, le soumettra au Comité de lecture puis le gravera pour le mettre à disposition des audiolecteurs.

Cette possibilité évite tout envoi sur support physique tels clefs, cartes ou CD.

Vous conserverez cet enregistrement sur votre disque dur jusqu'à réception d'un mail spécifiant qu'il a été sauvegardé à la BS.

### **Information pratique :**

« WinRar » et « WinZip » sont payants. « IZArc » est gratuit et peut être téléchargé sur [http://www.01net.com/telecharger/windows/Utilitaire/compression\\_et\\_decompression/fiches/27887.html](http://www.01net.com/telecharger/windows/Utilitaire/compression_et_decompression/fiches/27887.html)

Un « tutoriel » est disponible sur <http://pctutoriel.servhome.org/tutoriel/lzarc.php>

*Au nom de toutes les personnes qui ont tant de plaisir à écouter les enregistrements que nous leur proposons, nous vous remercions de votre travail.*

*L'équipe des permanents vous remercie également de bien respecter les instructions données.*

\*\*\*\*\*